

Protection de l'enfance en crise : « Ça craque de partout »... Pourquoi le secteur est arrivé à bout ?

Les professionnels ont manifesté ce mercredi pour alerter sur le délabrement du secteur de la protection de l'enfance



Plus d'un millier de personnes sont descendues dans la rue mercredi à Paris pour tirer la sonnette d'alarme sur l'état de « délabrement » du secteur de la protection de l'enfance. Ils avaient déjà manifester le 19 septembre dernier, date de cette photo. - V. Dubois / Hans Lucas / AFP

« Ça craque de partout. » Plus d'un millier de personnes sont descendues dans la rue mercredi à Paris pour tirer la sonnette d'alarme sur l'état de « délabrement » du secteur de la protection de l'enfance et exiger une « réaction forte » du nouveau gouvernement. « Enfance sacrifiée, système en danger », « pour les enfants placés, on sera là », « éducateurs au rabais, enfants en danger », ont notamment scandé les manifestants, partis vers 13h30 sous la pluie de l'esplanade des Invalides pour rejoindre le Panthéon.

« Tous les voyants sont au rouge, on est face à une crise d'une ampleur vraiment inédite », résume Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la Convention nationale des acteurs de la protection de l'enfance (Cnape), qui coordonne le « collectif des 400.000 » - en référence à l'estimation du nombre d'enfants ayant actuellement un besoin de protection en France. « Plus de 3.000 enfants vivent à la rue, 3.350 attendent toujours une mesure de placement, 8.000 anciens enfants placés sont sans domicile fixe », dans un contexte de « justice saturée », d'associations « exsangues financièrement » et de « travailleurs sociaux en surrégime », énumère-t-il.

Rupture d'accompagnement

Sur le terrain, la « situation est catastrophique », abonde Damien Scano, directeur d'une association de protection de l'enfance dans les Alpes-de-Haute-Provence, présent dans le cortège. « On n'y arrive plus, ça craque de partout », explique-t-il, citant pêle-mêle « une augmentation très importante du nombre d'enfants qui ont besoin de protection et de parents qui ont besoin d'être accompagnés », ainsi qu'une « stagnation des moyens financiers ». « Ce n'est plus tenable, on est presque en rupture d'accompagnement », ajoute-t-il.

Faute de places disponibles, de plus en plus de mineurs sont contraints de patienter dans leur famille, en dépit de décisions judiciaires les considérant comme en danger dans leur foyer. « Le fait que la justice soit engorgée, ça bloque tout le processus », relève Christophe Olinet, éducateur spécialisé en Charente-Maritime. « Et quand ce n'est pas la justice qui est "embolisée", c'est à un autre échelon que ça bloque. »

« Ça fait plus de 30 ans que je fais ce boulot, on n'est même plus à l'os, on est au-delà. Pas assez de moyens, pas assez de juges, pas assez d'éducateurs, pas assez d'établissements, pas assez de soins... Il n'y a rien ! », estime-t-il. « Ce n'est même plus une bombe à retardement, là la bombe a explosé. »

Les professionnels s'inquiètent également du sort des jeunes majeurs qui, une fois sortis du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), se retrouvent sans accompagnement et glissent dans « une spirale d'exclusion ». Longtemps invisibilisée, la situation des quelque 377.000 enfants faisant l'objet d'une mesure de protection au titre de l'ASE est revenue sur le devant de la scène ces dernières années avec la mort de plusieurs enfants placés.